



HUMOUR

Jonquilles en fête
Dimanche 14 avril
14 h / Centre bourg

P. 10



Une ville solidaire
A la découverte du centre
d'incendie et de secours

P. 6



Une ville d'histoire
L'abbé Paul Mercier, l'historien
de la commune

P. 8



Élodie POUX
Vendredi 26 avril

P. 10

3 questions à...

François ROULEAU

Adjoint à l'action sociale



1 Quelle est l'offre de logements sociaux à Saint Etienne de Montluc ?

Les Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH), auparavant dénommées Sociétés Anonymes d'Habitation à Loyer Modéré, sont des sociétés anonymes investies d'une mission d'intérêt général. Elles logent les personnes éligibles au logement social.

A Saint Etienne de Montluc les ESH sont au nombre de 4 : Atlantique Habitation, Harmonie Habitat, La Nantaise d'Habitation et tout dernièrement Vilogia qui vient d'acquérir l'ensemble du parc de logements auparavant détenu par ICF Habitat. Elles sont propriétaires et gestionnaires d'un parc de 289 logements disséminés sur la commune. A charge pour elles ensuite de les louer, les entretenir, les rénover, et le cas échéant, les vendre. Les plus anciens, construits dans les années 60, sont situés rue de la Garotine alors que les derniers sont en fin de construction dans le nouveau quartier de la Chênaie. La commune apporte sa garantie à l'emprunt bancaire réalisé pour chaque nouveau programme par délibération du Conseil municipal.

Le Plan Local d'Urbanisme, qui intègre les obligations du Programme Local de l'Habitat, impose la construction de 20% de logements sociaux dans chaque nouveau projet d'habitat. Ce pourcentage permet la mixité sociale et évite la concentration sur un lieu géographique donné.

2 Quelle est la procédure pour obtenir un logement social ?

L'une des caractéristiques du logement social, c'est qu'un locataire ne peut pas directement signer un bail avec un organisme pour un logement de son choix. Pour obtenir un logement social, il faut d'abord en faire la demande, soit par internet (<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>) ou auprès du CCAS qui transmettra le dossier à l'ADIL, gestionnaire des demandes auprès des ESH.

L'attribution d'un logement à un demandeur est décidée par une Commission indépendante dont le Maire, ou son représentant, est membre de droit.

La préfecture, la commune, Action logement, qui est l'organisme collecteur de la contribution patronale obligatoire pour les entreprises de plus de 20 salariés, disposent de quotas de logements réservés, qui seront attribués aux candidats locataires, en fonction de leur situation familiale, de leurs revenus ou de leur état de précarité... Ainsi, la préfecture favorise des candidats qui répondent aux critères des ménages prioritaires.

3 Est-ce difficile d'obtenir un logement sur Saint Etienne de Montluc ?

Les derniers logements construits à la Terroussais et la Chênaie sont de qualité et suscitent la demande qui reste soutenue. Il faut compter en moyenne plusieurs mois d'attente surtout si le choix se porte prioritairement sur une maison dont l'offre est moindre. Tous les logements sont en permanence occupés, la vacance ne dure que le temps du changement de locataire. En 2018, à Saint Etienne de Montluc, 30 logements ont été réattribués dont un peu plus de la moitié à des demandeurs habitants déjà sur la commune.

Sommaire

3 Au quotidien
5 Expression des élus
5 Etat civil
5 A votre service

6 Dossier
A la découverte du centre d'incendie et de secours stéphanois L'abbé Mercier, l'historien de la commune
10 A vos agendas
12 Actu en images

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : www.st-etienne-montluc.net

Point travaux

1 Les travaux de la résidence senior se poursuivent

Afin de garantir un parcours de vie aux aînés stéphanois, le Conseil municipal a validé en septembre 2017, le projet de construction de 14 logements locatifs pour les seniors en plein cœur du centre bourg et à proximité de l'EHPAD Le Sillon. Débutés l'été dernier, les travaux avancent dans les



délais malgré quelques intempéries et le projet commence à prendre forme. Ainsi, les maçonneries sont terminées et la salle commune est désormais hors d'eau (toit et enduits posés) et hors d'air (portes et fenêtres installées). Il en sera de même d'ici fin avril/début mai pour la bâtisse principale ainsi que les maisons individuelles.

Les prochaines étapes consisteront à :

- aménager les intérieurs (sols, cloisons, équipements...),
- procéder aux raccordements réseaux (eau, électricité, gaz, éclairage public),
- installer les murets techniques et les boîtes aux lettres,
- tracer les cheminements, réaliser les voiries en béton et les stationnements,
- aménager les espaces verts et le potager, replanter des arbres selon la réglementation suite aux arrachages nécessaires aux travaux,
- procéder à des essais techniques.

Quelques places de stationnements pourront être neutralisées en avril/mai sur le parking de la Chézine, afin de permettre l'accès des véhicules et matériaux de chantier. Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions pour votre compréhension.

2 Avis d'élagage, d'abattage et de débroussaillage

Des travaux d'élagage, d'abattage et de débroussaillage nécessaires à l'entretien de la ligne électrique « 225 kv liaison 225kv n° 1 Chabossière (la) - Cordemais - post » vont être entrepris sur la commune à partir du 2^e Trimestre 2019. L'exécution de ces travaux a été confiée par R.T.E. (Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité), à l'entreprise *Abeljade*.



Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent contacter le représentant de l'entreprise, Didier VIGNARD.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local du Réseau de Transport d'Electricité qui assure le contrôle des travaux, Monsieur Jean-Baptiste MANSUY.

* Il pourra être procédé au girobroyage, sauf avis contraire du propriétaire.



Contacts :

- Didier VIGNARD / 02 40 39 13 05
- Jean-Baptiste MANSUY / 02 40 80 21 31 ou 02 40 80 21 35 / Jean-baptiste.mansuy@rte-france.com

Brèves

Modifications des règles de circulation

A partir du 1^{er} mai, la circulation sera interdite sauf riverains rue de la Fosse, sur la partie située entre les rues Lamartine et Lafayette. De plus, nous vous rappelons que la circulation est déjà interdite dans cette même rue, entre la rue de Nantes et la rue Pasteur.

Bien vivre ensemble

Nuisances sonores

Il vous est rappelé d'éviter l'utilisation de tondeuses, débroussailleuses et autres outils bruyants le dimanche et les jours fériés. De même, « les bruits ou tapages nocturnes troublant la tranquillité d'autrui » sont passibles d'une amende d'un montant de 68 €.



Brûlage de déchets

Le brûlage à l'air libre des déchets verts (provenants de tailles de haies et arbustes, élagages, débroussaillage, tontes de pelouses, feuilles mortes...) et brûlis de toute nature est interdit toute l'année, et partout en France, que cela soit en secteur péri-urbain ou en secteur rural. Les déchets de jardin peuvent être broyés ou déposés en déchetterie.

Lutte contre les frelons asiatiques

Tout personne qui constaterait un nid naissant de frelons asiatiques est invitée à se faire connaître auprès de la Mairie pour procéder à sa destruction.



Contact : Mairie
02 40 86 80 26



© Polleniz 44

Infos municipales

Plan local d'Urbanisme Intercommunal partiel

L'enquête publique se poursuit jusqu'au 19 avril. Le public a la possibilité de consulter le dossier et d'émettre des avis dans le registre d'enquête en Mairie principale pendant les heures d'ouverture.



Une permanence du commissaire enquêteur Jean LE MOINE aura lieu en Mairie le vendredi 19 avril, de 13 h 30 à 17 h 30. Le dossier est disponible dans son intégralité sur le site web d'Estuaire et Sillon.

Appel à candidatures : l'Espace Montluc fête ses 20 ans

Vous êtes un artiste de scène professionnel stéphanois (comédien, humoriste, magicien, musicien, ...) et vous souhaitez vous produire à l'Espace Montluc en 2020 ? Faites vous connaître auprès du service Communication-Culture avant le 15 avril pour participer aux 20 ans de l'Espace Montluc ! Une sélection sera faite parmi l'ensemble des propositions reçues.



Contact : service Communication-Culture
02 40 86 80 26 / communication@st-etienne-montluc.net

Interdiction d'accès au chantier du parc urbain du Pré Petit



Le site est actuellement en travaux et occupé par les entreprises réalisant les différents aménagements. Pour des raisons de sécurité, l'accès au site est strictement interdit au public. Les jeux n'ont pas reçu la certification de conformité du bureau de contrôle. La commune n'ayant pas réceptionné ces ouvrages, il est formellement interdit de circuler à l'intérieur du périmètre du chantier. Des contrôles pourront être effectués.

Permanence décès

Le lundi 22 avril étant férié, une permanence décès sera assurée le samedi 20 avril, de 10 h à 16h. Le numéro de téléphone de la personne de garde sera affiché sur la porte de la Mairie.

Infos communautaires

Prix au fil des pages

Lisez, échangez, votez !

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon organise le prix littéraire au fil des pages. Vous avez 16 ans ou plus, inscrivez-vous auprès de la bibliothèque, lisez les 6 titres de la sélection et classez-les par ordre de préférence !

Lancement du prix le 15 mars, date limite du vote le samedi 23 novembre, soirée de clôture et proclamation des résultats le vendredi 29 novembre à 20 h à Cordemais.

Bibliothèque / 02 40 86 97 35
bibliotheque.stetiennemontluc@estuaire-sillon.fr



Infos pratiques

Mon astuce « zéro déchet »

Les courses

Le 2^e atelier du défi Familles zéro déchet animé par Amandine BEAUNÉ s'est déroulé fin février. Cette actrice locale du « zéro

déchet » tient également le blog « Mum à contre-courant ». Ce mois-ci, nous vous proposons quelques astuces afin de réduire vos emballages lors de vos courses. En plus d'avoir toujours un sac réutilisable sur vous pour y ranger vos achats, vous pouvez apporter vos propres contenants :



- Des sachets lavables en tissu remplaceront les sachets jetables (fruits et légumes, produits secs comme riz, pâtes, sucre...),
- Des boîtes hermétiques seront idéales pour la viande, le poisson ou le fromage.

Vous pouvez vous tourner vers les petits commerçants et producteurs locaux ou le marché. Les commerçants stéphanois notamment, sont sensibilisés à la réduction des déchets par la municipalité, et acceptent facilement voire même encouragent l'apport de vos propres contenants. Le Super U de la commune offre quant à lui la possibilité d'acheter quelques produits secs en vrac.

Un belvédère sur la Loire

Au printemps 2019, les habitants de Saint Etienne de Montluc pourront découvrir et monter sur l'œuvre de l'artiste Vincent MAUGER, structure en bois et métal en forme d'éventail, qui sera installée à proximité du hameau de l'Angle.



© Vincent Mauger / un projet porté par le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire

Le « Sémaphore », appelé ainsi en référence aux postes de communication historiques sur le littoral, est installé par le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire grâce à des financements du Plan Loire grandeur nature de l'Union européenne et du fonds Ville de demain du programme des investissements d'avenir. Il offrira aux promeneurs une vue panoramique à 5 mètres de hauteur mettant à l'honneur le patrimoine naturel stéphanois et de l'estuaire. Accessible à pied et à vélo, le belvédère sera l'occasion de valoriser les espaces naturels et agricoles voisins.

De la taille d'un grand arbre, l'œuvre est conçue pour se fondre dans le paysage de l'estuaire, se grisant et se patinant avec le temps. Ce belvédère fait partie d'une série de 5, jalonnant le futur itinéraire cyclable aménagé par le Conseil départemental de Loire Atlantique entre Nantes et Saint-Nazaire.

Nouveaux sur la commune

TM Racing - Lavage automobiles

Vous souhaitez que votre voiture soit toujours impeccable ? Tarek CHEBLI est un artisan spécialisé dans le nettoyage complet des voitures à domicile : lavage extérieur, aspirateur intérieur, lustrage...

Contact : 06 98 49 47 17
chebli.tarek@neuf.fr

CREDICIM, courtier en crédit immobilier et rachat de crédits

Fort d'une expérience de 19 années dans le domaine de la gestion de patrimoine et de l'épargne, Sonia BERNIER vous accompagne pour négocier un prêt sur mesure adapté à votre situation. Elle étudie également le rachat de vos crédits pour vous faire faire des économies. Gagnez du temps et de l'argent, et contactez-la pour une étude gratuite.



Contact : 06 68 79 88 71
sonia.bernier@credicim.fr

Construisons l'avenir
pour Saint Etienne de Montluc

EN FRANCE LE 26 MAI L'EUROPE A BESOIN DE NOUS

Du 23 au 26 mai prochain, les citoyens des 27 états membres éliront leurs représentants au Parlement Européen. Des députés dont la tâche sera de bâtir, ces 5 prochaines années, les textes de lois appliqués par les Etats de l'Union Européenne.

En France c'est le 26 mai que nous élirons nos 79 députés.

Au sein de ce Parlement le député européen exerce 3 pouvoirs fondamentaux :

- Compétences législatives (dans l'adoption des actes juridiques communautaires)
- Compétences Budgétaires (budget annuel de l'Union)
- Compétences de contrôle.

A quelques semaines de ce scrutin qui d'ordinaire suscite une désertion record des urnes (57,5 % d'abstentions en 2014) la mobilisation est nécessaire. L'enjeu est désormais de faire de cette union des pays européens, sur fond de montée des extrêmes, une puissance capable de préserver les intérêts de ses citoyens et ses souverainetés (monétaire, alimentaire, énergétique, numérique...)

L'Europe est à un tournant, n'escamotons pas ce débat... allons voter !!



Cécile
SANZ



Micheline
CHARPENTIER



Pascal
BODET

Saint-Etienne Solidarité Ecologie

L'AGRICULTURE EUROPÉENNE EST À UN TOURNANT

La nouvelle **Politique Agricole Commune (PAC 2021-2027)** peut faire changer les choses. La future PAC influencera la façon dont les agriculteurs et agricultrices produisent les aliments que nous consommons.

Aujourd'hui, vous avez le choix : dans quelle direction souhaitez-vous qu'aille l'agriculture européenne ?

Décidez quelle agriculture et quelle alimentation vous voulez.

Cet outil* est le vôtre, les écologistes européens porteront dans le débat les résultats de cette consultation européenne.

Le 26 mai prochain, nous sommes appelés à élire nos représentants au Parlement Européen ; saisissons-nous de cette occasion pour faire valoir nos exigences en matière de santé dans nos assiettes et de préservation de notre planète !

Ce qui est punitif, c'est l'absence d'écologie !

* Lien pour participer (<http://www.yourcapreform.eu/fr>)

Vos commentaires / vos questions :
elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr



Judith
LERAY



Michel
QUIRION

Etat Civil

BIENVENUE À...

- 28 janv Leïo MEILLER BERNARD
- 4 fev Ismaël AUBIER
- 10 fev Marceau BUSSON
- 10 fev Lyam BOUCHET
- 12 fev Alice BURLION
- 13 fev Enzo CHAMBAUD
- 16 fev Marceau MEUNIER
- 17 fev Antonin DUBOSCO
- 18 fev Léo BLINEAU
- 19 fev Hortense SOLA



ILS NOUS ONT QUITTÉS...

- 6 fev Odile ETIEN, 92 ans
Veuve VOLATIER
- 7 fev Yvette FAVROU, 87 ans
Veuve CHIRON
- 7 fev Michel TESSIER, 87 ans
- 16 fev Maxime LERAY, 86 ans
- 17 fev Gisèle LUCAS, 64 ans
Épouse BOUTIN
- 22 fev Jean-Pierre JOUVANCE, 68 ans
- 28 fev Jean-Luc GUICHARD 66 ans

NUMÉROS UTILES

Mairie

Accueil

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h30
>> 02 40 86 80 26

Services Techniques

>> 02 40 86 96 36

Bibliothèque

Mardi et vendredi : 10 h à 12 h
et de 16 h à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
>> 02 40 86 97 35

Numéros pratiques

Espace Jeunes

>> 02 40 86 92 05

Multi-accueils

>> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE)

>> 02 40 65 98 78

Enseignement

Ecole publique de la Guerche
>> 02 40 86 86 56 (maternelle)
>> 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire

>> 02 40 85 21 82

Ecole privée Sainte Marie

>> 02 40 86 91 95

Centre Médico-Social

>> 02 40 85 91 80 (assistante sociale)
>> 02 40 85 96 22 (nourrissons)

Emploi local

Espace emploi
>> 02 40 56 80 85

Mission locale

>> 02 40 56 81 03

Déchetterie

>> 02 28 25 96 00



Permanences en Mairie

SOLIHA

Permanence 1 vendredi sur 2
>> 02 40 44 99 44

CLIC

Permanence 1e mercredi
>> 02 40 42 61 93

CAUE44

Permanence chaque mois à St Etienne
de Montluc ou Savenay (sur RDV)
>> 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire

Mme Anne-France BRUNET
>> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur

Permanence 1 lundi par mois
>> 02 40 86 80 26

Infirmières

Cabinet médical

>> 02 40 85 91 65

Cabinet infirmier

6 et 7 avril : Mme MABIT

>> 06 71 08 43 19

13 et 14 avril : Mme RAUCOURT

>> 06 01 01 22 72

20, 21 et 22 avril : Mme MABIT

>> 06 71 08 43 19

27 et 28 avril : Mme RAUCOURT

>> 06 01 01 22 72

1^{er} mai : Mme RAUCOURT

>> 06 01 01 22 72

Numéros d'urgence

Médecin de garde / T16 T17

Urgence médicale / 15

Pharmacie de garde / 32.37

Pompiers / 18

Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs

• Complexe sportif de la guerche

• Pharmacie (Super U)

Une ville solidaire

A la découverte du centre d'incendie et de secours stéphanois



Créée en France au début du 19^e siècle suite à un dramatique incendie, la profession de sapeurs-pompier compte aujourd'hui dans le département 4 530 sapeurs-pompier, dont 730 professionnels et 3 800 sapeurs-pompier volontaires (84 % de volontaires pour 16 % de professionnels).

Le centre de secours de Saint Etienne de Montluc quant à lui, mobilise 44 sapeurs-pompier volontaires. Ces derniers, en plus de leur situation professionnelle et familiale, se relayent pour assurer des gardes afin de venir en aide à ceux qui en ont besoin. Nous avons rencontré le lieutenant Régis BOURBIGOT, Chef de Centre sur la commune depuis 2018, pour mieux comprendre leur fonctionnement.

Quelle est l'histoire du métier de pompier et de votre caserne ?

Suite à un incendie meurtrier donné lors d'un bal en l'honneur du mariage de Napoléon 1^{er}, le premier Corps de sapeurs-pompier chargé des pompes à incendie de la Ville de Paris est créé par décret le 18 septembre 1811. En 1846, la commune de Saint Etienne de Montluc décide à son tour de créer son propre corps, sur requête préfectorale, puisqu'il incombait alors aux communes de mettre en œuvre les moyens humains et matériels pour faire face aux risques. Dirigé par le Comte Olivier de CHEVIGNÉ, le centre de secours de Saint Etienne de Montluc comptait alors 15 hommes.

Aujourd'hui, l'organisation de la profession a bien changé : les centres d'incendie et de secours dépendent désormais d'un corps départemental également appelé SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), chargé des investissements, des ressources humaines, de la gestion opérationnelle et administrative. Ainsi le centre de secours de Saint Etienne de Montluc dépend du SDIS 44.



Pouvez-vous nous rappeler les missions des sapeurs-pompier ?

Notre mission première est d'éteindre les incendies. Nous

effectuons également des interventions de secours d'urgence à la personne (accidents, désincarcérations...), et des « opérations diverses » (déblaiement des routes en cas d'intempéries, drainages en cas d'inondations...). Ces missions sont assurées par l'ensemble des pompier, professionnels comme volontaires. Les pompier professionnels effectuent en outre des actions de prévention auprès des établissements publics. Ils peuvent par ailleurs être amenés à apporter un avis sur les risques d'incendies liés aux permis de construire (emplacement des poteaux incendies...).

Rencontrez-vous des problèmes d'effectif ?

Aujourd'hui la caserne compte 44 pompier volontaires dont 34 hommes et 10 femmes. Contrairement à d'autres Centres, nous ne rencontrons pas de difficultés de recrutement sur la commune, il y a même une liste d'attente. Il existe cependant une problématique pour trouver des personnes disponibles en journée, puisque nos pompier volontaires sont le plus souvent disponibles uniquement le soir, la nuit et le week-end. L'idéal pour nous serait d'avoir des sapeurs-pompier volontaires conventionnés dans des entreprises locales, qui pourraient se libérer pour des interventions en journée la semaine en cas de besoin.

Quelle est votre zone d'intervention ?

Nous intervenons principalement sur Saint Etienne de Montluc et Cordemais, mais la zone d'intervention peut s'étendre sur les communes alentours en cas de demande de renfort. Ce qui prime avant tout, c'est le délai d'arrivée sur les lieux. Ainsi, nous pouvons être appelés sur une autre commune si le lieu d'intervention se trouve plus près de notre caserne ou si la caserne de la commune concernée ne peut pas intervenir. A l'inverse, d'autres casernes peuvent également prendre en charge certaines interventions sur notre secteur pour les mêmes raisons.



De quel matériel disposez-vous ?

La caserne détient un parc automobile composé :

- d'un véhicule « ambulance » destinée aux interventions de secours aux Asphixiés et Victimes (VSAV)
- d'un Fourgon Pompe Tonne pour les incendies en milieu urbain (FPT)
- d'un camion-citerne (4x4) pour les feux de forêt, qui peut accéder aux zones difficiles, passer des fossés, opérer des franchissements de flammes (CCF)...
- un véhicule tout usage qui sert aux opérations diverses (VTU)
- un véhicule léger utilisé pour les déplacements logistiques.

La caserne possède également un véhicule de collection restauré en 2000, mais qui n'est plus opérationnel. Aujourd'hui, il est utilisé pour les cérémonies historiques et les parades.

Il existe différentes tenues en fonction des interventions (secours à personne, incendies, tenues administratives et tenues de sortie).

Comment s'organisent les gardes ?

Chacun indique ses disponibilités sur un logiciel qui permet de constituer des équipes. 4 équipes se relayent pour assurer une astreinte d'une semaine par mois, du lundi à 19 h jusqu'au lundi suivant à 18 h 59. Chaque prise de garde débute par un inventaire des véhicules et un passage de consignes entre les équipes.

En moyenne, il faut au minimum 3 personnes, dont un chef d'agrès (grade de Sergent ou d'Adjudant), pour pouvoir intervenir sur une opération de secours à personne. Cette moyenne peut être revue à la hausse selon le type d'engin utilisé et la nature de l'intervention, ou à la baisse selon l'urgence de la situation.

Les interventions sont pilotées par le Centre Opérationnel Départemental d'Incendies et de Secours (CODIS) qui reçoit les appels, et sont déclenchées en fonction des moyens disponibles en personnel et équipement.

Quel est le bilan de vos interventions en 2018 ?

Nous avons comptabilisé 383 interventions, dont 60 % de secours à la personne, 19 % d'accidents sur la voie publique (accidents automobiles), 12 % d'opérations diverses, 8,7 % d'incendies et 0,3 % de risques technologiques (fuites de gaz...). Par ailleurs, plus de la moitié des interventions ont été réalisées sur la commune, environ 1/4 sur Cordemais et le reste sur les communes alentours. Enfin, la majorité de nos interventions se fait entre 16 h et 20 h, et les appels sont plus fréquents les lundis, mercredis et vendredis.

Comment vous remettez-vous d'une intervention difficile ?

Il nous arrive de faire un débriefing entre nous et d'échanger après l'intervention pour dédramatiser un peu la situation. Mais lors d'interventions vraiment difficiles, nous bénéficions d'un soutien psychologique à plus ou moins long terme selon les cas.

Avez-vous des temps forts dans l'année ?

Nous organisons la Sainte-Barbe fin janvier et participons aux cérémonies de commémoration (8 mai, 15 août et 11 novembre). Le dernier trimestre de chaque année, nous allons à la rencontre des Stéphanois pour la traditionnelle vente de calendriers. En fonction des demandes, il nous arrive d'accueillir des écoles ou d'intervenir dans des entreprises pour des actions de sensibilisation. Nous avons également plusieurs événements internes, avec des congrès départementaux, des repas entre pompiers et des actions sportives.

Quelles sont les conditions pour devenir pompier volontaire ?

Il est impératif d'avoir au moins 16 ans, d'être de nationalité française, d'avoir un casier judiciaire vierge, d'être en bonne santé et d'avoir une certaine aptitude physique. Il est également nécessaire de se trouver dans un périmètre de 6 minutes autour de la caserne lors des gardes afin de pouvoir intervenir rapidement, de ne pas avoir peur du sang, et d'avoir du temps à consacrer à cette mission. Enfin, les sapeurs-pompiers doivent veiller à l'image qu'ils renvoient, ne pas consommer de produits illicites, et savoir faire preuve de discrétion.

Comment intégrer une caserne ?

La première étape est la prise de contact avec le SDIS 44. En fonction de votre localisation et des possibilités d'accueil dans la caserne concernée, une formation de 32 jours non consécutifs est nécessaire. La durée de formation totale, répartie par modules de 2 à 5 jours, s'étend en moyenne sur 1 à 3 ans. Après une formation de base et en fonction des modules suivis, il est possible d'intégrer une caserne et de participer à certaines interventions.

Tous les sapeurs-pompiers doivent avoir suivi l'ensemble des modules afin de pouvoir intervenir sur tous types d'opérations. Il existe par ailleurs des écoles de jeunes sapeurs-pompiers (JSP), qui forment dès l'âge de 13 ans sur les techniques des sapeurs-pompiers. Enfin, des tests physiques sont également nécessaires.



Pour rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires ou pour plus d'informations, rendez-vous sur www.sdis44.fr

Quelques conseils

Avec l'arrivée des beaux jours, voici quelques recommandations pour prévenir les accidents et risques domestiques :

- N'allumez pas vos barbecues avec un Zippo ou de l'essence,
- Ne brûlez pas vos déchets végétaux,
- Évitez d'être en hauteur ou sur un toit lors d'intempéries,
- Pensez à ramoner votre cheminée afin de la préparer pour l'année suivante.

Une ville d'histoire

L'abbé Mercier, l'historien de la commune

Certains d'entre nous connaissent « *Entre Loire et Sillon* », le livre de Marie-Christine DOCEUL édité par la commune il y a plus de 30 ans, mais sans doute moins l'ouvrage qui lui a servi de base, à savoir « *les cahiers Mercier* », et qui fut publié 2 ans après sous le titre « *Histoire de Saint Etienne de Montluc* ». Ces cahiers ont été écrits il y a déjà 70 ans par Paul MERCIER, un prêtre érudit originaire de Saint Etienne de Montluc qui aimait beaucoup sa commune.

Genèse de l'ouvrage



Le docteur stéphanois Pierre HORVENO, qu'il connaissait bien, lui ayant remis le fruit de patientes recherches effectuées dans les registres de la paroisse, dans certaines archives et dans les vieilles minutes des notaires, l'abbé Paul MERCIER avait par la suite amassé de son côté de nombreux documents, l'ensemble ayant d'ailleurs fait l'objet d'articles dans le bulletin paroissial.

Après s'être beaucoup renseigné auprès des familles stéphanoises et avoir patiemment compulsé les archives départementales et bretonnes, il avait réalisé, entre 1947 et 1950, un ouvrage très documenté sur l'histoire de la commune depuis ses origines, sous forme de 5 cahiers dactylographiés faisant l'objet de nombreuses annotations manuscrites. Ses écrits étaient dans l'ensemble remarquablement objectifs, et il se faisait l'observateur sans concession des hommes et des faits, avec une patte stylée montrant à l'évidence une sensibilité de prêtre mais aussi un humour bien à lui. L'ouvrage finit par être publié par la Ville en 1989 quelques années après sa disparition.

Un contenu dense

Ce gros ouvrage de plus de 500 pages, composé de 13 chapitres, comptait 5 cahiers :

Dans le premier, l'abbé MERCIER chemine à la rencontre de la commune en commençant par les villages pour aborder ensuite le bourg et ses maisons décrites avec un luxe de détails quasi photographiques qui en fait toute la saveur. La vie paroissiale, les institutions communales et l'enseignement au cours des âges y sont passés au crible.



Dans le second cahier, c'est la filière économique et les différentes couches sociales stéphanoises au service de la production qui y sont décrites (laboureur, meunier, boulanger... élevage de bétail et de chevaux, laiteries, foin), tout cela à travers le prisme de l'Histoire et de ses aléas.

Le troisième cahier aborde l'histoire de Saint Etienne de Montluc, depuis son menhir du haut de ses cinq millénaires jusqu'aux temps du Roi-Soleil, faisant la part belle aux puissants et à leurs intrigues... sans oublier de laisser planer l'ombre de Barbe Bleue !

Le cahier suivant, au Siècle des Lumières, évoque la montée des tensions paysannes qui conduiront inéluctablement à la Révolution Française et à ses excès, notamment à l'encontre de la noblesse stéphanoise.

Le dernier cahier retrace le 19^e siècle, non sans décrire les us et coutumes en usage à l'époque, passant allègrement du souvenir prégnant de l'Empereur à l'amélioration des moyens de communication, et des Stéphanois qui payèrent de leur vie la conquête africaine aux nouveaux châtelains.

Se faisant volontiers passeur d'anecdotes, il avait le sens de la formule... fleurie parfois, mais n'oubliait jamais de revenir à l'essentiel : aux plus humbles, dont nous sommes pour la plupart les descendants.

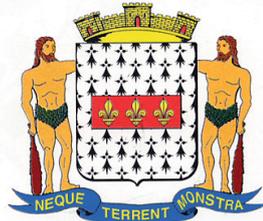


Historien et à l'origine du blason communal

Mais ce n'est pas le seul ouvrage lié à la commune qu'il ait écrit. Ses qualités de chercheur associées à sa rigueur d'historien régionaliste l'avaient déjà conduit à publier dès 1938 un premier ouvrage, « *Un héros vendéen – Piron de la Varenne* », qui convoquait le souvenir d'un des chefs contre-révolutionnaires s'étant illustré lors des

Guerres de Vendée. Natif lui aussi de Saint Etienne de Montluc, Dominique Piron de la Varenne, dit « le général au cheval blanc », est né en 1760 au manoir de la Chevalerie, à l'angle de la rue de la Fosse et de la rue Lamartine.

C'est aussi grâce aux recherches approfondies de l'abbé MERCIER que le Conseil Municipal adoptera en 1949 pour blason communal les armoiries du Seigneur d'Acigné, d'hermine à la fasce alésée de gueules chargée de trois fleurs de lys d'or et surmontée d'une couronne murale à trois tours, à la fière devise : « *Neque Terrent Monstra** ». Le sens de ce blason qui orne depuis le fronton de la Mairie est celui de la « fidélité bretonne alliée à la fierté stéphanoise et à la volonté d'entreprendre ».



Enfin, son nom est passé à la postérité en 1992 puisque la rue Paul MERCIER qui mène à l'EHPAD fut inaugurée le même jour que la Résidence Le Sillon.

* Traduction « les monstres ne me font pas peur »

Une âme de poète également

Un très beau poème de 1950 qui témoigne de son attachement à sa ville natale :

*Je t'aime, ô mon pays, pour la beauté discrète
Qu'étales ta vallée au déclin du Sillon,
Pour le damier des champs qui gravissent la crête
Et le fleuve d'argent qui court à l'horizon.
Par ta douce harmonie une éternelle fête
Emplit mon cœur aimant d'une sainte oraison,
Comme en été s'emplit la grange, jusqu'au faite,
Par ton sol généreux, d'une riche moisson.
Mais plus que tes splendeurs et plus que tes richesses,
Ô mon pays natal, j'admire les prouesses
Qu'accomplissent tes fils, au fil de leurs destins ;
Mieux qu'à ceindre leurs fronts des lauriers de la gloire
Je me suis essayé, en narrant leur histoire,
A guider tes cadets par les mêmes chemins.*

Paul Mercier
Saint-Etienne-de-Montluc - 1950

Autres ouvrages de la Ville sur l'histoire locale stéphanoise

Entre Loire et Sillon

L'ouvrage, agrémenté de nombreuses illustrations, a été réalisé par Marie-Christine DOCEUL, professeur d'histoire-géographie, à partir des cahiers de l'abbé Mercier et de recherches effectuées aux Archives Départementales de Loire-Atlantique.

300 pages (1987) - 15 €

Publication municipale

En vente à la Bibliothèque



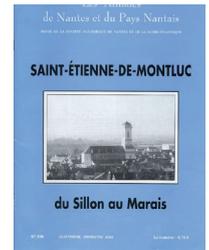
Les Annales de Nantes et du Pays Nantais

La Société Académique de Nantes et de Loire-Atlantique, avec le concours de quelques Stéphanois férus d'histoire locale, a consacré un numéro de sa revue Les Annales de Nantes et du Pays Nantais à retracer le destin de quelques grandes figures du passé communal et à présenter certains éléments du patrimoine de Saint Etienne de Montluc.

40 pages (2002) - 6,10 €

Publication municipale

En vente à la Bibliothèque



Carnet de promenade

Servi par les aquarelles délicates de Jacques Trébuchet, ce recueil chemine autour du patrimoine architectural et naturel stéphanois.

60 pages (2007) - 10 €

Publication municipale

En vente à la Bibliothèque



Bio express



Paul MERCIER est né en 1910 à la Maison Neuve, du côté de la Martinais, à Saint Etienne de Montluc. Très jeune, il partit pour le séminaire, quittant ses parents, cultivateurs, et ses deux jeunes sœurs. Après son ordination, il fut nommé à Brains et à Sainte-Marie-

sur-Mer, puis vicaire à Vertou et Notre-Dame-de-Bon-Port à Nantes, avant d'être curé à Mesquer durant un quart de siècle.

Ses forces déclinant, il passa ses dernières années à la Maison de l'Immaculée, à Nantes, où il est décédé en 1985. Il est inhumé à Saint Etienne de Montluc.

Événements à venir !

LUNDI 8 ET MARDI 9 AVRIL

STAGE « A VOS MARES, PRÊTS, PARTEZ »

10 h à 16 h, Gymnase de Cordemais

Animations proposées par le Département et l'association *Estuarium* aux enfants de CE1/CE2. Découverte du monde de la mare (faune et flore) par le biais d'activités sportives et ludiques.



- le 8 : initiation sarbacane, jeux d'adresse, ultimate, trottinette.
- le 9 : par équipes de 3 les enfants devront relever plusieurs défis.

Tarifs : 10 € + adhésion pour les non-adhérents / sur inscription

Organisation : Animation sportive départemental

 Animation sportive départementale
06 76 27 97 56 / christine.douillard@loire-atlantique.fr
www.loire-atlantique.fr/vacances-asd

MERCREDI 10 ET JEUDI 11 AVRIL

STAGE « DEDANS, DEHORS »

10 h à 16 h, Gymnase de Cordemais

Stage de découverte d'activités d'intérieur et de pleine nature (tir à l'arc, sarbacane, disc-golf, course d'orientation ...) pour les enfants scolarisés du CMI à la 5^e.



Organisation : Animation sportive départementale

 Animation sportive départementale
06 76 27 97 56 / christine.douillard@loire-atlantique.fr
www.loire-atlantique.fr/vacances-asd

10, 12, 17, 19 AVRIL

LECTURES D'ALBUMS

De 10 h 30 à 11 h 30

Bibliothèque municipale

Des lectures d'albums sont organisées à la Bibliothèque pour les enfants accompagnés de leurs parents.



Gratuit, sans réservation

Organisation : Bibliothèque

 Bibliothèque / 02 40 86 97 35
bibliotheque.stetiennemontluc@estuaire-sillon.fr

SAMEDI 13 AVRIL

SORTIE BOTANIQUE

14 h à 16 h, départ à 14 h, place de la Mairie

Montluc nature randonnée organise une sortie botanique dans la vallée du Cens à Sautron pour apprendre à reconnaître, cueillir et utiliser les plantes sauvages comestibles.

Tarifs : 5 € pour les adhérents / 10 € pour les non-adhérents

Organisation : Montluc nature randonnée

 Claire BERO
berro.claire@orange.fr

DIMANCHE 14 AVRIL

55^E JONQUILLES EN FÊTE

14 h à 23 h, départ avenue des sports



Depuis 55 ans, toute la ville s'habille de jaune et de vert chaque dimanche des Rameaux. Cette année encore, près de 300 charistes travaillent depuis des mois pour vous offrir un défilé haut en couleur avec ses 12 chars en jonquilles et mousse accompagnés de leurs groupes costumés, de bandas et de fanfares.

Le dimanche 14 avril à 14 h, les 12 chars s'élanceront pour défilé dans les rues de la ville toute l'après-midi. A la fin du défilé, vers 18 h, certains bandas et fanfares se produiront devant la salle des Loisirs.

A 21 h, les chars illuminés défilèrent en musique jusqu'à l'avenue des Sports où sera tiré à 22 h 45 le feu d'artifice offert par la Ville de Saint Etienne de Montluc.

Cette 55^e édition se clôturera par l'ultime défilé et l'effeuillage des chars lundi 15 avril à 21 h

Les billets de tombola de la fête seront en vente avant la fête dans les commerces ainsi que le jour de la fête sur le défilé, aux entrées et aux bars du Comité des Fêtes.

Entrée libre et gratuite

Organisation : Comité des Fêtes de Saint Etienne de Montluc en partenariat avec la municipalité

 Comité des fêtes
www.fetedesjonquilles44.com

RÈGLEMENTATION

La circulation et le stationnement dans le centre-ville seront interdits, les arrêtés seront affichés en Mairie. Durant la fête, aucun véhicule ne pourra entrer ou sortir de la zone de la fête.

Pour le bon déroulement de la manifestation, des mesures de sécurité seront mises en place :

- Renforcement visuel aux entrées et sur les lieux de la manifestation,
- Contrôles susceptibles d'être réalisés par les organisateurs et les forces de l'ordre,
- Dispositifs de protection aux entrées de la ville,
- L'usage de pétards et d'engins pyrotechniques est interdit pendant la durée de la fête.

DU LUNDI 15 AU VENDREDI 19 AVRIL

FESTIVAL HANDIVERSITÉ

La JS Basket est partenaire du festival Handiversité. Celui-ci a pour objectif d'améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap. Le festival est soutenu par de nombreux partenaires au sein du territoire d'Estuaire et Sillon.

• TOURNOI HANDIBASKET

Mercredi 17 avril, de 14 h à 17 h 30, complexe sportif de la Guerche

La JS basket organise un tournoi handibasket avec des jeunes à partir de 14 ans et l'équipe de France Espoir. Une séance de dédicaces sera organisée vers 17 h.

Ouvert au public et gratuit sur inscription

Inscription au tournoi via l'adresse : www.festivalhandiversite.com



• MATCH DE GALA DE L'EQUIPE DE FRANCE DE HANDIBASKET

Jeudi 18 avril, 20 h, complexe de Campbon

Ouvert au public et gratuit / restauration et buvette sur place

Organisation : JS basket



JS Basket
06 80 13 20 83 / contact@jsbasket.fr

JEUDI 18 AVRIL

ATELIER SUR L'AMENAGEMENT DU PÔLE GARE

10 h, salle des Loisirs

La commune de Saint Etienne de Montluc et la Communauté de Communes Estuaire et Sillon ont initié en 2016 une réflexion sur le développement urbain du secteur autour de la gare de Saint Etienne de Montluc. La société Bâti-Aménagement en charge du projet organisera plusieurs temps forts avec les habitants pour échanger et concerter autour de la conception de ce nouveau quartier. Un premier atelier sera organisé le jeudi 18 avril 2019 sur les enjeux et les premières orientations du projets. Les échanges porteront sur 4 thématiques (paysage, déplacements, identité, programmation urbaine), l'objectif étant de dégager des éléments pour enrichir le programme. Cet atelier débutera par une déambulation à partir de 10 h et se poursuivra l'après-midi.



Inscription préalable auprès des services techniques de Saint Etienne de Montluc



Services techniques de Saint Etienne de Montluc
02 40 86 96 36

VENDREDI 26 AVRIL

ELODIE POUX

20 h 30, Espace Montluc

Spectacle COMPLET / Pas de billetterie sur place

Elodie POUX ose tout, c'est même à ça qu'on la reconnaît. Avec son nom de famille à coucher dehors et son lourd passé d'animatrice petite enfance, cette trentenaire à



l'humour libérateur impose sur scène, en quelques minutes, son univers faussement naïf.

Au travers de personnages tous plus ravagés les uns que les autres, et d'un stand up cyniquement jubilatoire, vous vous surprenez à rire, à rire, et à rire encore de ses aventures auprès des enfants, des parents, mais aussi des zombies.

Elodie POUX écume les festivals d'humour, les plateaux d'artistes et les émissions radiophoniques et télévisées.

Organisation : Mairie

SAMEDI 18 MAI

LE PRÉ PETIT EN FÊTE

A partir de 15 h, Parc urbain du Pré Petit

La municipalité organise un après-midi convivial ponctué d'animations pour toute la famille dans le cadre de l'ouverture au public du nouveau parc urbain du Pré Petit.

Le détail de la programmation vous sera dévoilé dans l'Actu du mois de Mai.

DU SAMEDI 25 MAI AU JEUDI 6 JUIN

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cet événement s'inscrit dans le cadre de l'agenda 21 local. Il permet de proposer des événements ludiques et originaux autour de la sensibilisation du grand public.

Programmation :

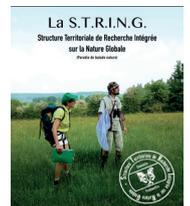
• SPECTACLE BURLESQUE DÉAMBULATOIRE « LA S.T.R.I.N.G. »

Samedi 25 mai 2019, départs à 10 h 30 et 14 h 30 devant la salle du Coteau

A mi-chemin entre le théâtre de rue et la balade nature, ce spectacle permet une immersion dans les milieux naturels environnants.

A partir de 8 ans / Durée 1 h

Gratuit sur inscription auprès de la mission développement durable (02 40 86 80 26)



• CONTE « 1001 CONTES D'AMÉRIQUE DU SUD »

Mercredi 5 juin 2019, 17 h 30, théâtre de verdure du Pré Petit
Ce spectacle nous invite à voyager en Amérique du sud et à réfléchir sur notre rapport à la nature.

A partir de 3 ans / Durée 30 mn

Gratuit / Réservation auprès de la Bibliothèque

• CINÉMA DÉBAT « LA TERRE VUE DU CŒUR »

Jeudi 6 juin 2019, 20 h 45, Montluc cinéma

La projection du film sera suivie d'un débat avec des intervenants.

Gratuit dans la limite des places disponibles / Durée 2 heures



Mairie
02 40 86 80 26

Plus d'informations sur le site Internet : www.st-etienne-montluc.net

Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune, envoyez-nous vos informations :

Dates limites

- Actu de mai : vendredi 5 avril pour une distribution du 6 au 7 mai
- Actu de juin : vendredi 19 avril pour une distribution du 28 au 29 mai



Instantanés



2^e défi Famille Zéro Déchets
Atelier 2
Mercredi 27 février



5^e édition d'Exposez vos talents
Samedi 2 et dimanche 3 mars



Spectacle « Même pas vrai »
Organisé par la Bibliothèque
Samedi 16 mars



Journées de prévention routière
auprès des élèves de CM1/CM2
Jeudi 14 mars 2019



Réunion de lancement
Projet du Pôle Gare
Mercredi 20 mars



Cérémonie du souvenir
Mardi 19 mars



Les aventures de Pinocchio
Angers Nantes Opéra
Dimanche 24 mars